

Résumé à l'intention des intervenants

L'attribution de grades par les collèges domine le débat sur la différenciation

Bien que les collèges ontariens confèrent des grades depuis à peine 10 ans et que seulement 4 % des étudiantes et étudiants de collège soient inscrits à un programme menant à un grade, ce sujet domine le débat actuel sur la différenciation des collèges. D'après un nouveau rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), la province doit fixer des objectifs et dresser un plan concernant l'attribution de grades dans les collèges pour faire avancer ce débat.

« La différenciation renforcerait-elle l'apport et le rendement des collèges? Le débat actuel dans la communauté collégiale à ce sujet a trait à l'attribution de grades », affirme le COQES dans son rapport intitulé ***La diversité des collèges ontariens : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation***. Devant la croissance de la capacité des collèges de conférer des grades, surtout dans la région du grand Toronto (RGT), les auteurs soutiennent que le moment est venu de réévaluer l'objet et l'orientation du réseau des collèges de l'Ontario. « Une fois ces objectifs fixés, un plan de croissance et de différenciation pourrait être dressé, prévoyant les types de programmes menant à un grade à offrir, les collèges qui devraient les offrir et la place où ils se situent dans le cadre général des programmes menant à un grade dans la province. »

D'après des rapports antérieurs du COQES, un système postsecondaire ontarien plus [différencié](#) améliorerait le rendement et la durabilité, permettant à chaque établissement de faire un [apport distinct](#) au réseau tout en améliorant la qualité et le choix offerts aux étudiantes et étudiants des établissements postsecondaires.

Description du projet

Ce rapport, qui fait suite à un document semblable du COQES portant sur [le secteur universitaire](#), examine la diversité des collèges ontariens et se fonde sur des données pour proposer un cadre qui soutiendrait une plus grande différenciation du système d'éducation postsecondaire.

Constatations

En plus des programmes menant à un grade, la diversité régionale des programmes est un facteur qui distingue les collèges ontariens. Le rapport souligne que certains collèges sont reconnus pour leurs programmes particuliers dans lesquels ils se spécialisent; les collèges voisins pourraient planifier en tenant compte de ces programmes afin d'éviter un dédoublement d'expertise et d'infrastructure qui ne serait pas viable.

La recherche est un critère de différenciation moins prometteur des collèges ontariens, selon ce rapport, du fait que les activités de recherche ne sont pas assez intenses ou ne sont pas parvenues à une maturité suffisante pour contribuer à la différenciation. Cependant, il y a lieu d'établir un mécanisme de transfert de crédits universel et plus solide entre les collèges et les universités pour parvenir à une différenciation significative.

Reconnaissant que les programmes menant à un grade représentent une distinction reconnue dans un grand nombre de réseaux de collèges et d'écoles polytechniques, le rapport soutient qu'ils connaissent une croissance variable dans les collèges ontariens; certains établissements en assurent l'expansion rapide, mais d'autres sont plus prudents ou ont décidé de ne pas conférer de grades. L'activité la plus intense à ce titre se constate dans la RGT, aux collèges Humber, Sheridan, Seneca et George Brown. La RGT est une région de la province où les programmes menant à un grade font l'objet d'une demande supérieure aux places disponibles. Les auteurs soulignent que tout examen de la croissance et de l'orientation futures devraient faire intervenir les universités de la RGT.

Recommandations

« Plus les collèges offrent de programmes menant à un grade, plus il est urgent de s'assurer que ces programmes évoluent de façon mieux définie, sont compréhensibles pour les étudiantes et étudiants, répondent à des normes élevées de qualité dignes des programmes menant à un grade et sont établis en tenant compte des partenaires du secteur de l'éducation et du marché du travail », affirment les auteurs, qui soulignent que les décisions concernant les programmes menant à un grade doivent éviter de dévaluer les grades ou de créer un statut de seconde catégorie dans le secteur de l'éducation postsecondaire.

L'établissement d'objectifs et d'un plan de croissance pour les collèges ontariens permettrait au gouvernement de s'attaquer efficacement aux questions que sont les programmes menant à un grade et la différenciation des établissements, après quoi il serait possible de planifier « tout l'éventail des services essentiels que dispensent les collèges, notamment le perfectionnement des compétences, la formation en apprentissage et les programmes de formation professionnelle menant à un certificat ou à un diplôme, sur lesquels l'Ontario compte de la part de son réseau exceptionnel de collèges ».

Les auteurs de *La diversité des collèges ontariens : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation* sont Martin Hicks, Harvey P. Weingarten, Linda Jonker et Shuping Liu du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.